

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome I

Paris

Le groupe de Démographie africaine IDP - INED - INSEE - MINCOOP-ORSTOM

est un organisme de liaison non officiel entre les statisticiens, démographes et autres techniciens qui s'intéressent aux questions de population dans les pays d'Afrique.

Il effectue des travaux de synthèse ou méthodologiques à partir des données recueillies ou des techniques mises en oeuvre dans ces pays ; il rend compte des travaux qui y sont réalisés dans le domaine de la démographie et d'une manière générale s'efforce d'informer les personnes intéressées par toute question ayant trait à la démographie africaine.

PUBLICATIONS DU GROUPE

- «Démographie africaine», bulletin de liaison :
 - n° 0 2ème trimestre 1971 à n° 28 septembre-décembre 1978 (poursuite de cette publication à Yaoundé - IFORD)
 - numéros spéciaux 1 à 13.
- «Études et documents», prolongement des numéros spéciaux du bulletin de liaison.
- «Afrique Noire, Madagascar, Comores - Démographie comparée» tomes I et II - INSEE, INED, DGRST, Paris 1967.
- «Les enquêtes démographiques à passages répétés» Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar - Méthodologie - ORSTOM, INSEE, INED, Paris 1971.
- «Sources et analyse des données démographiques» - Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar - INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM, - Paris 1973-1977.
 - 1ère partie : Sources des données
 - 2ème partie : Ajustement de données imparfaites
 - 3ème partie : Analyse des données (tomes I et II).
- «Le traitement informatique des enquêtes statistiques» - Groupe de démographie africaine, INSEE - Paris 1978.

Groupe de Démographie Africaine

(IDP-INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM)

**L'EVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome I

Paris

Janvier 1982

TABLE DES MATIERES

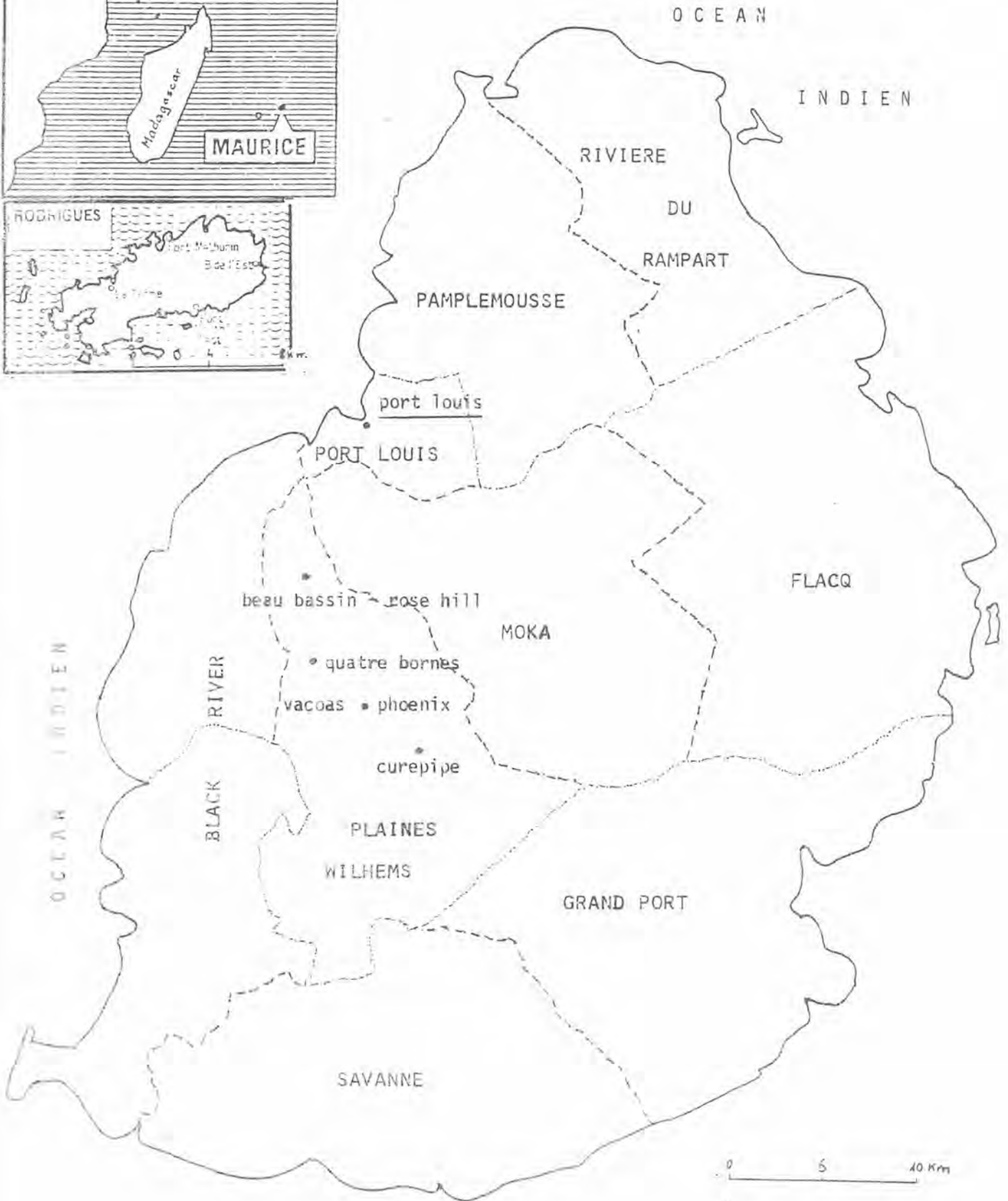
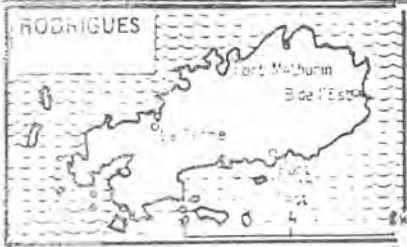
	Pages
Introduction par F. GENDREAU	I à VII
Angola, par C.A. DA COSTA CARVALHO	1
Cameroun, par A. NKOUGOUROU EBONGUE et E. FOTSO	11
Côte d'Ivoire, par F. BINET et C. PAULET	31
Djibouti, par A. GUILLAUME	41
Egypte, par F. DROSSO	51
Ethiopie, par H. TESFAGHIORGHIS	71
Gambie, par M.A.GIBRIL	87
Kenya, par Z.S. MUGANZI	99
Libéria, par A.Z. MASSALEE	109
Madagascar, par T. RABETSITONTA	121
Mali, par H. SOW	157
Maurice, par E. VILQUIN	167
Mozambique, par C.A.DA COSTA CARVALHO et M. FERREIRA DA SILVA	175
Namibie, par N.B. GOUWS	183
Niger, par M. ROSET-CASENAVE	189
Nigeria, par A. ADEPOJU et J.A. EBIGBOLA	205
La Réunion, par R. CLAIRIN	213
Rwanda, par S. NIYIBIZI	235
Sierra Leone, par A. THOMAS	247
Tchad, par O.G. NASSOUR	261
Togo, par T. LOCOH	283
Zaïre, par J. BOUTE et L. DE SAINT MOULIN	301
Zambie, par M.S.C. MULENGA	325
Les auteurs	341
Liste des tableaux	343
Liste des graphiques	351
Liste des cartes	353

MAURICE

Eric J.C.VILQUIN

Décembre 1979

MAURICE



M A U R I C E

I. SOURCES DES DONNEES1. Estimations anciennes

L'histoire des statistiques démographiques de Maurice est presque aussi ancienne que celle du peuplement de l'île.

N'ayant pas de population indigène, Maurice semble n'avoir guère été occupée que très sporadiquement avant le XVIIIème siècle. Elle était d'ailleurs déserte quand elle devint française en 1715 et le resta encore jusqu'en 1721, année où commence véritablement la colonisation. Moins de quinze ans plus tard, en 1735, a lieu le premier dénombrement exhaustif : 838 habitants, répartis en 190 colons européens et 648 esclaves africains et malgaches (1). Il est probable que, dès cette époque, les dénombremens deviennent une pratique administrative relativement fréquente. On a conservé les résultats de ceux de 1767, 1776, 1786. A partir de 1786, la tradition se renforce considérablement puisque le dénombrement devient annuel (1er janvier). Il le restera jusqu'en 1831 ; entre temps, Maurice est devenue colonie anglaise en 1810.

Charles Roquebain reproduit quelques résultats de certains dénombremens, non sans remarquer que "la précision ne signifie pas l'exactitude" :

- 1797 : 59 020 habitants dont 6 237 européens, 3 703 noirs libres et 49 080 esclaves
- 1830 : 91 826 habitants dont 8 135 européens, 18 019 noirs libres et 64 919 esclaves (manquent 753 pour faire le total).

Jusqu'en 1828, le dénombrement était explicitement lié à la perception des impôts. Il en résulte évidemment un certain doute quant à la sincérité des réponses, et donc à l'exactitude des résultats, d'autant plus que le nombre d'esclaves servait de base à la répartition de certaines taxes.

Après une discontinuité de quinze ans commence, en 1846, l'ère des recensements statistiques.

(1) Selon Charles Roquebain, qui malheureusement ne dit pas de quelle source il tient ce chiffre, l'île aurait eu 213 habitants en 1725.

2. Les recensements statistiques

Le Bureau Central de Statistique de Maurice compte les recensements à partir de celui de 1er août 1846 ; le plus récent (30 juin 1972) est le quatorzième. Il y en a eu un tous les dix ans entre 1851 et 1931. La deuxième guerre mondiale a brisé cette régularité remarquable (1944) mais, depuis 1952, le recensement est redevenu décennal et s'effectue au milieu de l'année civile (voir tableau 53).

TABLEAU 53 - MAURICE - POPULATION, DEPENDANCES EXCLUES* SELON LES RECENSEMENTS DEPUIS 1846

Date du recensement	Population	Date du recensement	Population
1.8.1846	158 462	31.3.1911	368 791
20.6.1851	180 823	21.5.1921	376 485
8.4.1961	310 050	26.4.1931	393 238
11.4.1871	316 042	11.6.1944	419 185
4.4.1881	359 874	29.6.1952	501 415
6.3.1891	370 588	30.6.1962	681 619
1.4.1901	371 023	30.6.1972	826 199

* Voir le paragraphe sur la couverture géographique

3. Autres sources

L'état civil est, lui aussi, de tradition ancienne à Maurice et sert très couramment, avec les statistiques migratoires, de base aux estimations de population intercensitaires.

Quant aux enquêtes démographiques, elles se rapportent toutes au planning familial. Leur échantillon est donc toujours soigneusement sélectionné et elles n'ont jamais pour objectif, même secondaire, l'évaluation de la population.

D'ailleurs, comme on le verra ci-après, la mesure de l'effectif de la population par les moyens les plus classiques étant pleinement satisfaisante (et depuis longtemps), les autorités mauriciennes n'éprouvent nullement le besoin d'estimer la population avec des moyens indirects moins sûrs.

II. ETUDE CRITIQUE DES SOURCES

Tous les commentateurs s'accordent pour reconnaître l'excellente qualité des statistiques démographiques de Maurice, qui n'a rien à envier, sur ce plan, aux pays les plus avancés. Dans de nombreux tableaux des annuaires démographiques des Nations Unies, Maurice est le seul pays africain dont les statistiques soient jugées fiables.

1. Population de référence

Les recensements mauriciens récents prennent en considération toutes les personnes se trouvant sur le territoire national à la date du recensement, qu'elles soient ou non résidentes. Il s'agit donc de la population de fait.

De très légères différences peuvent être observées entre diverses citations des résultats des recensements ; elles sont dues au fait que certaines populations dénombrées à part sont ou ne sont pas incluses dans les totaux cités. Il s'agit des militaires européens stationnés sur le territoire et des équipages et passagers des navires à l'ancre à Port-Louis (quelques centaines de personnes au total) ; seuls ces derniers sont exclus du chiffre officiel du recensement de 1972.

Il n'est pas fait mention des nationaux vivant à l'étranger et les statistiques annuelles d'entrées et sorties par voies aérienne et maritime, bien qu'elles distinguent les migrants des touristes, ne permettent pas d'en évaluer l'effectif.

2. Couverture géographique

Maurice est un archipel qui comprend l'île Maurice, l'île Rodrigues et plusieurs îlots très peu peuplés. La variation de la couverture géographique d'un recensement à l'autre tient essentiellement au fait que Maurice aliène sa souveraineté sur un ou plusieurs îlots, comme ce fut le cas par exemple en 1965 où les îles Chagos cessèrent d'appartenir à l'ensemble mauricien.

La couverture géographique des recensements et de l'état civil est parfaite depuis longtemps, mais l'exploitation de l'état civil des "dépendances" n'est régulière que depuis peu.

Quand diverses publications (n'émanant pas du Bureau Central de Statistique) citent des chiffres officiels de population, elles omettent souvent de préciser s'il s'agit de l'Etat de Maurice ou seulement de l'île Maurice (sans les "dépendances"). C'est une fréquente source de confusion, allant parfois jusqu'à créer des incohérences artificielles.

3. Qualité

Les témoignages de l'excellente qualité des recensements et de l'état civil mauriciens abondent. Les taux de couverture sont extrêmement proches de 100 % (sauf pour l'enregistrement des mariages qui, pour des raisons spécifiques à la société mauricienne, est très déficient).

Quant aux migrations, elles sont soumises à autorisation, ce qui permet d'en tenir le compte, mais il est probable que bien des mouvements migratoires échappent à l'enregistrement administratif. C'est sûrement là que réside le plus important facteur d'incertitude dans les estimations intercensitaires de la population.

Il faut noter que la qualité du recensement de 1952 a été critiquée par H.C. Brookfield [1] qui y a décelé un sous-dénombrement des enfants de moins de 7 ans, de l'ordre de 6,7 % mais son mode de correction des effectifs en cause est sujet à caution, et ses chiffres corrigés semblent n'avoir jamais été utilisés. Par la suite C. Xenos à son tour a diagnostiqué un léger sous-dénombrement (0,6 %) au recensement de 1962.

III. CONCLUSION

Le Bureau Central de Statistique fait, pour le 1er janvier et le 30 juin de chaque année, une évaluation de la population de Maurice fondée sur le dernier recensement et les statistiques de l'état civil et des migrations. De plus, il redresse, en fonction des résultats définitifs d'un recensement, dès qu'ils sont connus, toutes les évaluations de population faites de cette manière pendant la décennie qui a précédé le recensement. Les estimations au 30 juin des vingt deux dernières années sont données dans le tableau 54 ci-après qui reprend également les chiffres des huit recensements du 20ème siècle.

Pour le 1er janvier 1975, le Bureau Central de Statistique avance l'estimation suivante :

- île Maurice	855 821
- île Rodrigues	26 123
- autres dépendances	350
Total	882 294

En attendant le recensement de 1982 qui certainement amènera à la modifier a posteriori, cette estimation est sans aucun doute la meilleure qui puisse être proposée actuellement.

TABLEAU 54 - MAURICE - EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1900 SELON LES
 RECENSEMENTS ET LES ESTIMATIONS INTERCENSITAIRES DU BUREAU
 CENTRAL DE STATISTIQUE

Date	Ile Maurice	Ile Rodrigues	Autres dépendances	Total	Observations
1er avril 1901	371 023		3 688	374 711	
31 mars 1911	368 791		6 690	375 481	
21 mai 1921	376 485		8 394	384 879	
26 avril 1931	393 238		9 659	402 897	(a)
11 juin 1944	419 185	11 885	1 578	432 648	
29 juin 1952	501 415	13 333	1 752	516 500	(b)
30 juin 1956	574 938				(c)
30 juin 1957	593 070				(c)
30 juin 1958	609 518				(c)
30 juin 1959	627 249				(c)
30 juin 1960	644 743				(c)
30 juin 1961	662 368				(c)
30 juin 1962	681 619	18 335	1 062	701 016	
30 juin 1963	695 641	18 529			(c)
30 juin 1964	716 298	18 974			(c)
30 juin 1965	735 245	19 438			(c)
30 juin 1966	753 276	20 084			(c)
30 juin 1967	767 782	20 762			(c)
30 juin 1968	781 615	21 832			(c)
30 juin 1969	792 893	22 434			(c)
30 juin 1970	805 489	23 433			(c)
30 juin 1971	816 561	24 041			(c)
30 juin 1972	826 199	24 769	366	851 334	(d)
30 juin 1973	834 781	25 367	350	860 498	(c)
30 juin 1974	845 755	25 709	350	871 814	(c)
30 juin 1975	856 516	26 343	350	883 209	(c)
30 juin 1976	867 885	26 539	350	894 774	(c)
30 juin 1977	881 761	27 058	350	909 169	(c)

(a) Résultats douteux, le recensement ayant eu lieu quelques semaines après un ouragan.

(b) Y compris les militaires européens, mais non compris les équipages et passagers des navires à l'ancre à Port-Louis.

(c) Estimation intercensitaire au 30 juin

(d) Non compris l'archipel Chagos qui n'est plus une "dépendance" de Maurice depuis 1965.

BIBLIOGRAPHIE*

- 1.- BROOKFIELD (H.C), "Mauritius, demographic upsurge and prospect", population studies, XI 2, novembre 1957, p 102-122
- 2.- DESMOND et MORRIS (J.K), "The story of Mauritius. From the dodo to the stork", population bulletin, Population Reference Bureau, vol XVIII, août 1962, n° 5, p. 93-114
- 3.- GUY (Drs F et M), "Ile Maurice, régulation des naissances et action familiale", Lyon, 1968, 342 p. chap.III : évolution démographique (p. 47-60)
- 4.- HONORE (L), "Caractéristiques démographiques de l'Ile Maurice", in "L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique", The Population Council, New York, 1974, p. 62-68
- 5.- HOUDAILLE (J), "La population de l'Ile Maurice", Population n°1, 1972, p. 127-129
- 6.- LAMY (G), "The demographic situation in Mauritius", ECA/UNFPA, Séminaire sur la croissance démographique et la planification du développement, Maurice, 14-21 novembre 1977, 24 p.
- 7.- ROQUEBAIN (C), "Destin d'une île à sucre : l'économie et le peuplement de Maurice", Annales de géographie, LXIII, 1954, pp. 255-273
- 8.- "Séminaire national sur la population et le développement", African population newsletter, n° 28-29, janvier-juin 1978, CEA, Addis Abeba 1-27 p.
- 9.- WALTISPERGER (D), "Projet mortalité. Bibliographie commentée sur les sources de données démographiques vol. I : Afrique Proche Orient", 1978, OCDE, Paris, 369 p. (pp.194-207)
- 10.- XENOS (C), "A comparison of fertility control and emigration as population policies for Mauritius", in Population in african development, 1974, UIESP, Dolhain, vol 2 pp. 185-198
- 11.- XENOS (C), "Mauritius", septembre 1970, country profiles, the population council, New-York, 11 p.

°

° °

Sont aussi à consulter :

- les publications officielles des recensements (Ministry of Economic Planning and Development, Central Statistical Office, Rose Hill)
- les publications officielles des statistiques du mouvement de la population : Ministry of Economic Planning and Development, Central Statistical Office, Yearbook of statistics (annuel), puis bi-annual digest of statistics (2 fois par an, depuis 1966)

* Documentation rassemblée par D. TABUTIN